

Lésigny, le 9 décembre 2022

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LESIGNY

Réunion du 8 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice	29
Nombre de conseillers présents	19
Nombre de conseillers représentés	10

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LESIGNY

- Approbation du précédent compte-rendu du conseil municipal du 29 septembre 2022
- Compte-rendu des décisions municipales
- Rapport de la commission communale d'accessibilité et des personnes handicapées 2021
- Rapport annuel d'activités 2020 et 2021 de la Communauté de Communes les Portes briardes entre villes et Forêts
- Rapport annuel d'activité du SDESM pour l'année 2021
- Rapport du SIBRAV sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2021
- Approbation du rapport définitif de la CLECT en date du 19 septembre 2022
- Révision du barème des tarifs de la taxe de séjour
- Avance de subvention au C.C.A.S.
- Avance de subvention à la Caisse des Ecoles.
- Ouverture de crédits en section d'investissement au budget principal 2023
- Tarifs de location du restaurant scolaire du Parc
- Autorisation de dépôt d'une autorisation de travaux pour le cloisonnement de l'espace jeune du chalet du club 11/13 de l'Entre-Deux-Parcs
- Autorisation de dépôt d'une autorisation de travaux pour l'installation d'une porte grillagée coulissante dans un espace de stockage du gymnase des Hyverneaux
- Tarifs de la restauration scolaire 2023
- Convention de formation préalable à l'armement et de formation d'entraînement des agents de police municipale avec la Ville d'Emerainville
- Convention de prestation de médecine préventive avec l'association centre interentreprises et artisanal de médecine au travail (CIAMT)
- Avenant n°10 à la convention de partenariat relative à la mise en place d'un contrat « maintien de salaire collectif » pour les agents
- Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'attaché principal, à temps complet, de catégorie A, dans la filière administrative
- Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'attaché territorial, de catégorie A, dans la filière administrative, à temps complet
- Modification du tableau des effectifs : suppression d'un poste d'animateur principal 2^{ème} classe
- Motion relative aux conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population

Le maire,
Michel PAPIN



Affichage le 9 décembre 2022.